



# Génocide

En son article 2, la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (adoptée en 1948) définit le génocide comme étant l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux : a) Meurtre de membres du groupe ; b) Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ; c) Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ; d) Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ; e) Transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe.

Tous ces actes constituent des atteintes aux droits de l'homme et peuvent aussi, suivant le contexte dans lequel ils ont été commis, être qualifiés de crimes contre l'humanité ou de crimes de guerre. La Convention confirme que le génocide, qu'il soit commis en temps de paix ou en temps de guerre, est un crime de droit international, que les parties contractantes s'engagent « à prévenir et à punir » (art.1). Parce qu'elle fait partie du droit international coutumier, la Convention est réputée s'appliquer dans tous les pays, qu'ils l'aient ou non signée ou ratifiée.

Le génocide et les atrocités qui y sont associées peuvent survenir dans un contexte où différents groupes nationaux, raciaux, ethniques ou religieux s'affrontent sur des questions identitaires. Parfois, les gouvernements, partis politiques et groupes sociaux exacerbent et alimentent ces conflits ; parfois, ils sont incapables d'intervenir ou s'y refusent. Les conflits trouvent rarement leur origine dans les différences réelles ou perçues entre ces groupes et sont plutôt liés aux inégalités politiques et économiques qui en découlent. Ainsi, tel ou tel groupe se trouvera en butte à la discrimination, à la marginalisation et à l'exclusion, sera la cible d'appels à la haine et à la violence ou se verra privé de ses droits fondamentaux et libertés civiles. Des violations graves des droits de l'homme, telles qu'arrestations et détentions arbitraires ou déplacements forcés, précèdent souvent un génocide. Un passé marqué par la violence raciste, ethnique ou religieuse, des crises politiques ou économiques et l'existence d'un régime totalitaire ou autoritaire créent un terrain propice. Un groupe est pris pour cible, ses membres sont considérés comme dangereux, indésirables, indignes ou inférieures, et la violence se déchaîne.

Brochure d'information du Bureau du Conseiller spécial  
pour la prévention du génocide (avril 2009)

## Entités ONU

- Bureau de la prévention du génocide et de la responsabilité de protéger :  
<http://www.un.org/en/genocideprevention/> [EN]

## Traités et déclarations des Nations Unies

- Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide :  
<http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CrimeOfGenocide.aspx>
- Convention sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité :  
<http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/WarCrimes.aspx>
- Principes de la coopération internationale en ce qui concerne le dépistage, l'arrestation, l'extradition et le châtement des individus coupables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité : <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/PersonsGuilty.aspx>
- Statut du tribunal pénal international pour l'Ex-Yougoslavie :  
<http://www.icty.org/fr/documents/statut-du-tribunal>
- Statut du tribunal pénal international pour le Rwanda :  
<http://unictr.unmict.org/fr/documents/statute-and-creation>
- Statut de Rome de la Cour pénale internationale :  
<https://www.icc-cpi.int/resource-library/Documents/RS-Fra.pdf>

## Documents des Nations Unies

- **A/70/621-S/2015/978** (14 décembre 2015) : Lettre datée du 14 décembre 2015, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Liechtenstein auprès de l'Organisation des Nations Unies : <http://undocs.org/fr/A/70/621>  
Transmet le « Code de conduite relatif à l'action du Conseil de sécurité contre le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre ».
- **S/RES/2150(2014)** [sur la prévention et la répression du crime de génocide] : [http://undocs.org/fr/S/RES/2150\(2014\)](http://undocs.org/fr/S/RES/2150(2014))
- **S/2014/262** (11 avril 2014) : lettre datée du 10 avril 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies : <http://undocs.org/fr/S/2014/262>  
Transmet les conclusions de la Conférence internationale sur la prévention du génocide, qui s'est tenue à Bruxelles les 31 mars et 1er avril 2014 en présence du Secrétaire général.
- **S/2014/265** (14 avril 2014) : lettre datée du 11 avril 2014, adressée au Secrétaire général par la Présidente du Conseil de sécurité : <http://undocs.org/fr/S/2014/265>  
Document de réflexion établi par la délégation rwandaise : « Menaces contre la paix et la sécurité internationales : prévenir et combattre le génocide ».
- **A/63/958** (9 septembre 2009) : note de réflexion sur la responsabilité de protéger les populations du génocide, des crimes de guerre, de l'épuration ethnique et des crimes contre l'humanité. Note du Président de l'Assemblée générale : <http://undocs.org/fr/A/63/958>
- **A/HRC/10/30** (18 février 2009) : l'action du système des Nations Unies visant à prévenir le génocide et les activités du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide : Rapport du Secrétaire général : <http://undocs.org/fr/A/HRC/10/30>
- **A/HRC/10/25** (9 mars 2009) : prévention du génocide : rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme : <http://undocs.org/fr/A/HRC/10/25>
- **A/HRC/7/37** (18 mars 2008) : rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre du Plan d'action en cinq points et les activités du Conseiller spécial pour la prévention du génocide : <http://undocs.org/fr/A/HRC/7/37>
- **A/60/863** (8 juin 2006) : Programme d'information et de communication intitulé « Le génocide rwandais et les Nations Unies » : rapport du Secrétaire général : <http://undocs.org/fr/A/60/863>
- *D'autres documents ONU* : <https://un4.me/2nlxby>

## Sélection de communiqués et discours de fonctionnaires de l'ONU

- *Déclarations des Conseillers spéciaux* : <http://www.un.org/en/genocideprevention/public-statements.html> [EN]
- Journée de commémoration des victimes du génocide : la prévention de ce crime conserve toute son actualité, avertit le Secrétaire général (SG/SM/19379-DH/5415-OBV/1846, 30 novembre 2018) : <https://www.un.org/press/fr/2018/sgam19379.doc.htm>
- Journée internationale de réflexion sur le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994 : le secrétaire général se dit très préoccupé par le sort des Rohingya (SG/SM/18970-OBV/1784, 3 avril 2018) : <https://www.un.org/press/fr/2018/sgsm18970.doc.htm>
- Journée des victimes de génocide : le Secrétaire général appelle à débarrasser le genre humain d'un crime cruel et odieux (SG/SM/18815-OBV/1761, 7 décembre 2017) : <http://www.un.org/press/fr/2017/sgsm18815.doc.htm>
- Pour combattre l'idéologie génocidaire, le Secrétaire général appelle à la fermeté face aux discours de haine, de division et d'incitation à la violence (SG/SM/17653-AFR/3357-OBV/1602, 6 avril 2016) : <http://www.un.org/press/fr/2016/sgsm17653.doc.htm>
- Le génocide n'est pas la retombée accidentelle d'un conflit ni un phénomène spontané, mais l'aboutissement d'une maturation dans le temps, rappelle le Secrétaire général (SG/SM/17397-DH/5280-OBV/1565, 7 décembre 2015) : <http://www.un.org/press/fr/2015/sgsm17397.doc.htm>

- Nous devons faire preuve d'« Umuganda », unir nos forces pour éviter ce qui est évitable et combattre les actes de cruauté commis sous nos yeux, estime le Secrétaire général (SG/SM/16646-OBV/1456, 6 avril 2015) : <http://www.un.org/press/fr/2015/sqsm16646.doc.htm>
- Vous trouverez d'autres communiqués de presse en anglais [ici](#).

## Manifestations & célébrations

- 9 décembre - Journée internationale de commémoration et de la dignité des victimes du crime de génocide et de la prévention de ce crime : <http://www.un.org/fr/events/genocidepreventionday/>
- 7 avril - Journée internationale de réflexion sur le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994 : <http://www.un.org/fr/preventgenocide/rwanda/commemoration.shtml>
- Exposé au Conseil de sécurité, 16 avril 2014 : « Menaces contre la paix et la sécurité internationales » : <http://research.un.org/fr/docs/sc/quick/meetings/2014>
- Prévention et répressions sont capitaux — 60ème anniversaire de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide : <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/GenocideConvention.aspx> [EN]

## Autres sources d'information

- Programme de communication sur le génocide au Rwanda et les Nations Unies : <http://www.un.org/fr/preventgenocide/rwanda/>
  - Médiathèque de droit international :
    - Archives historiques : Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, Paris, 9 décembre 1948 / par William A. Schabas : <http://legal.un.org/avl/ha/cppcg/cppcg.html> [EN]
    - Série de conférences : Génocide et droit international / par William A. Schabas : [http://legal.un.org/avl/ls/Schabas\\_CLP.html](http://legal.un.org/avl/ls/Schabas_CLP.html) [EN]
  - Fiche d'information de la Bibliothèque d'UNRIC sur la Responsabilité de protéger : <http://www.unric.org/en/unric-library/26580> [EN]
-



## Entités ONU

- L'Holocauste et les Nations Unies : Programme de communication : <http://www.un.org/fr/holocaustremembrance/>
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) - L'enseignement de l'Holocauste et des génocides : <https://fr.unesco.org/themes/education-holocauste-genocides>

## Manifestations & célébrations

- 27 janvier - Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste : <http://www.un.org/fr/holocaustremembrance/bg.shtml>
- Réunions et tables rondes : <http://www.un.org/fr/holocaustremembrance/briefings.shtml>
- Autres événements : <http://www.un.org/en/holocaustremembrance/other%20events.shtml> [EN]

## Sélection de communiqués et discours de fonctionnaires de l'ONU

- Victimes de l'Holocauste : Le Secrétaire général dénonce la « montée en puissance » de l'intolérance et appelle à faire front commun contre la normalisation de la haine (SG/SM/18866-DH/5381-OBV/1766, 22 janvier 2018) : <http://www.un.org/press/fr/2018/sqsm18866.doc.htm>
- Le Secrétaire général s'engage à être aux avant-postes de la bataille contre l'antisémitisme et tous les autres visages de la haine (SG/SM/18417-OBV/1706, 27 janvier 2017) : <http://www.un.org/press/fr/2017/sqsm18417.doc.htm>
- Le Secrétaire général rend hommage à Elie Wiesel, « une voix puissante de la mémoire de l'Holocauste » et un Messenger de la paix des Nations Unies (SG/SM/17905, 2 juillet 2016) : <http://www.un.org/press/fr/2016/sqsm17905.doc.htm>
- 70 ans après la libération du camp d'Auschwitz Birkenau, le Secrétaire général déplore que l'humanité, qui s'est unie pour vaincre la menace nazie, soit aujourd'hui de nouveau mise à l'épreuve (SG/SM/16489-OBV/1423, 26 janvier 2015) : <http://www.un.org/press/fr/2015/sqsm16489.doc.htm>
- Vous trouverez d'autres communiqués de presse en anglais [ici](#).